

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

1912
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 21 MAI 1912

191

Direction
de
l'Enseignement supérieur
3ème Bureau.

Délégation au Congrès
d'Angoulême

Monsieur,

OBJET

Congrès préhistorique
de France.
++++

M. le Docteur MARTIN, Président du Congrès pré-
historique de France a exprimé le désir de voir
mon département représenté aux séances de l'Assem-
blée qui doit se tenir à Angoulême du 18 au 24
août prochain.

Je vous prie de vouloir bien me faire con-
naître si vous accepteriez de remplir cette mission.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance
de ma considération la plus distinguée.

Pour le Ministre :

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
Conseiller d'Etat,

Mayer

920-95-1911. [14865]

Monsieur CARTAILHAC, Membre non résidant du Comité des Travaux historiques
& Scientifiques - 5 Rue de la Chaine - TOULOUSE.



